



**Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction mobilité, emplois, carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/SRH/SDMEC/2016-483

09/06/2016

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 14

Objet : Appel à candidature : 14 postes dans le 2ème cercle.

Plusieurs postes sont offerts à la mobilité dite du "2ème cercle"; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Pour toute information complémentaire, il est possible de prendre contact auprès de Madame Isabelle FABREGUE (assistante à la sous-direction Mobilité, Emplois, Carrières) - téléphone : 01.49.55.53.65 - mail : isabelle.fabregue@agriculture.gouv.fr.

Agence de l'eau Loire-Bretagne :

1 poste de chef(fe) de service (catégorie A ou agent contractuel) à ORLEANS (45).

Agence de Services et de Paiement (ASP) :

1 poste de chef(fe) du service formation professionnelle et emploi (catégorie A) à CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51).

Agence Erasmus+ France/Education Formation :

1 poste de chargé(e) de développement-secteur enseignement supérieur (catégorie A) à BORDEAUX (33).

Direction Générale de la Performance Economique et Environnementale des Entreprises (DGPE) :

1 poste de conseiller(e) agricole à compétence régionale (Etats-Unis, Canada et Mexique) (catégorie A ou A+) à WASHINGTON (Etats-Unis).

Institut de Recherche pour le Développement (IRD) :

1 poste de responsable du pôle "analyse budgétaire", adjoint au responsable de service du budget (F/H) (catégorie A) à MARSEILLE (13).

1 poste d'assistant(e) en gestion financière des contrats de recherche (catégorie A) à MARSEILLE (13).

Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture (IRSTEA) :

1 poste de directeur(rice) des ressources humaines et des relations sociales (catégorie A+ ou agent contractuel) à ANTONY (92).

Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) :

1 poste de chargé(e) de l'ingénierie pédagogique, de la planification et de la promotion des formations (catégorie A) à FOUENCAMPS (80).

Parc National des Calanques :

1 poste de chargé(e) de mission architecture/instruction travaux (catégorie A ou agent contractuel) à MARSEILLE (13).

Parc National des Cévennes :

1 poste de chef(fe) de service développement durable (catégorie A+) à FLORAC (48).

1 poste de délégué(e) territorial(e)/Massif Vallées cévenoles (catégorie A) à CASSAGNAS (48).

1 poste de chargé(e) de mission Agro-pastoralisme/service développement durable (catégorie A) à FLORAC (48).

1 poste de chargé(e) de mission architecture et travaux/service développement durable (catégorie A) à FLORAC (48).

Parc National de la Vanoise :

1 poste de secrétaire générale (F/H) (catégorie A) à CHAMBERY (73).

La sous-directrice mobilité, emplois et carrières

Signé : Noémie LE QUELLENEC



Orléans, le 31 mai 2016
Diffusion : Interne et externe
Ministères
Autres agences

FICHE DE POSTE

EMPLOI TYPE

CATEGORIE DU POSTE

AFFECTATION

RESIDENCE ADMINISTRATIVE

TYPE DE CONTRAT

POSTE A POURVOIR A PARTIR DU

CHEF DE SERVICE

I ou fonctionnaire technique détaché(e) de catégorie A

Direction des politiques d'intervention / service "collectivités et industries"

ORLEANS (45)

Contrat à durée indéterminée (*recrutement sous statut d'agent non titulaire de l'Etat*) ou par voie de détachement pour les fonctionnaires.

1^{er} octobre 2016

MISSIONS PRINCIPALES

ACTIVITES PRINCIPALES

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

RELATIONS FONCTIONNELLES

- Encadre, organise et anime le service "collectivités et industries" (10 agents) et l'accompagne dans la mise en œuvre opérationnelle de ses missions
- Participe à l'élaboration et au suivi de la politique de l'agence dans le domaine des pollutions domestiques et industrielles
- Participe à la définition de la stratégie de la direction et des objectifs du service
- Dirige le service, décline les objectifs de la direction au sein de son unité
- Définit les besoins, négocie les moyens et les ressources, évalue les agents et les accompagne dans leur parcours professionnel
- Relais l'information et rend compte à la directrice. Est force de proposition dans les situations d'arbitrage.
- Accompagne l'acquisition de connaissance et la définition des orientations pour les politiques d'aide relevant de son service, afin de contribuer à l'atteinte des objectifs de bon état des eaux
- Accompagne la mise en œuvre opérationnelle de ces politiques d'aide en coordonnant les relations avec les délégations territoriales : élabore les outils, méthodes et procédures, rédige et diffuse des documents d'information et de synthèse
- Représente l'agence et participe aux travaux des groupes nationaux sur ces thématiques (Ministère de l'environnement, inter-agences, ONEMA)
- Participe à la veille réglementaire relative aux ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) et à l'encadrement européen des aides aux activités concurrentielles

Directrice des politiques d'intervention

Interne : autres services de la direction des politiques d'intervention, direction de l'évaluation et de la planification, délégations territoriales et direction des redevances

Externe : services de l'Etat, industriels, syndicats professionnels, chambres consulaires, collectivités territoriales, autres agences

CONNAISSANCES ET EXPERIENCE

- Fortes aptitudes au management d'une équipe
- Expérience de pilotage de projets complexes
- Expérience des politiques publiques réglementaires ou de soutien financier
- Expérience confirmée dans le domaine de l'eau potable, de

	<p>l'assainissement ; connaissance des modes de traitement des eaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Expérience souhaitée de la réduction des pollutions industrielles ▪ Connaissance de l'organisation institutionnelle de l'eau
<p>SAVOIRS FAIRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Savoir analyser et synthétiser un dossier / un sujet ▪ Savoir conceptualiser ▪ Savoir fédérer autour d'objectifs ▪ Savoir coordonner et animer un groupe de personnes ▪ Savoir relayer l'information de manière pertinente ▪ Savoir prendre la parole en public ▪ Savoir rédiger
<p>DEPLACEMENTS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plusieurs fois par mois, à Paris ou dans le bassin, ▪ Le permis de conduire (B) est indispensable
<p>FORMATION</p>	<p><u>Conditions statutaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recrutement externe : justifier d'un titre ou diplôme de 3ème cycle de l'enseignement supérieur (Bac+5), soit d'un titre ou diplôme délivré par une école d'ingénieurs, soit de tout autre titre ou diplôme certifié de niveau I de qualification, soit d'un titre ou diplôme équivalent; ▪ Recrutement interne : <ul style="list-style-type: none"> a) soit justifier d'une expérience professionnelle dans un poste similaire b) soit justifier d'une expérience professionnelle d'au moins trois années de services effectifs dans des fonctions de la catégorie II au sein d'une agence de l'eau et de l'accomplissement d'une période de mobilité d'au moins trois années de services effectifs hors de l'agence de l'eau employeur, dans des fonctions de niveau au moins équivalent à celles relevant de la catégorie II ; c) soit justifier d'une expérience professionnelle d'au moins douze années de services effectifs, acquise dans des fonctions de la catégorie II au sein d'une agence de l'eau, ou dans des fonctions de niveau au moins équivalent dans le secteur public ou privé.
<p>SPECIFICITE DU POSTE</p>	<p>Ce poste est ouvert aux personnes handicapées.</p>
<p>ENVOI DES CANDIDATURES</p> <p>POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONCERNANT CE POSTE</p>	<p>Les candidatures (lettre de motivation et CV) doivent être déposées sur la bourse de l'emploi avant le 27 juin 2016 :</p> <p>Contacteur : Ingrid HERMITEAU ☎ 02.38.51.73.15</p>
<p>www.eau-loire-bretagne.fr</p>	

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

**ASP Direction régionale d'Alsace - Champagne-Ardenne – Lorraine
Site de Châlons en Champagne
2 rue du Gantelet – 51037 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX**

Chef(fe) du Service Formation Professionnelle et Emploi

N° du poste : F4836		
Catégorie : A		
Cotation parcours professionnel Poste catégorie A :		Cotation part fonction PFR : 3,5
Poste vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	Rattaché à la Direction régionale d'Alsace - Champagne-Ardenne – Lorraine, <u>Site de Châlons en Champagne</u> le(la) titulaire est chargé(e) de la responsabilité du Service Formation professionnelle et emploi.	
Objectifs du poste	Le (la) titulaire dirige le service dédié à la gestion des dossiers d'aides de la formation professionnelle et de l'emploi relatifs à des mesures nationales et locales.	
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	<ul style="list-style-type: none"> - Participe à la définition des objectifs et priorités du service ; - Assure l'organisation opérationnelle du service ; - Encadre les agents du service, procède à leur évaluation et participe à leur formation ; - Pilote, supervise l'activité du service et réalise le suivi des résultats du service ; - Décline et met en œuvre la conduite des projets de service ; - Respecte les engagements contractuels de l'ASP vis-à-vis des donneurs d'ordre ; - Est l'interlocuteur des partenaires, des donneurs d'ordre et directions du siège de l'ASP dans son domaine de compétence. 	
Champ relationnel du poste	<ul style="list-style-type: none"> - Partenaires institutionnels (services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, Pôle Emploi, missions locales...); - Directions du siège de l'ASP. 	
Compétences liées au poste	Savoirs-faire :	
	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des techniques managériales ; - Maîtrise des techniques de communication écrite et orale ; - Savoir rendre compte, déléguer et être disponible ; - Capacité à animer et fédérer les équipes autour de la mise en place d'un projet ; - Anticiper les difficultés et alerter la Directrice régionale déléguée. 	Savoirs :
Personnes à contacter	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de l'environnement et des techniques des différentes filières liées au service et à l'établissement en général ; - Connaissance des réglementations et des circulaires relatives aux dispositifs d'aides mis en œuvre ; - Maîtrise des différentes chaînes de traitement des dossiers et logiciels spécifiques ; - Connaissance des principes techniques des différents types de dossiers gérés ou de l'activité. 	
	<p>M. Olivier RAPHAEL, Directeur régional - Tél : 03.83.17.86.01 - olivier.raphael@asp-public.fr</p> <p>Mme Francine MEIER, Directrice régionale délégué - Tél. : 03.88.75.23.90 - francine.meier@asp-public.fr</p> <p>Mme Evelyne Delafontaine, DRH/SEEC Conseillère mobilité carrière - Tél : 05.55.12.07.72 - evelyne.delafontaine@asp-public.fr</p>	

FICHE DE POSTE

Libellé du poste	Chargé(e) de Développement- secteur enseignement supérieur
Organisme	Agence Erasmus+ France/ Education Formation
Localisation du poste	25, Quai des Chartrons, 33000 Bordeaux
Type de Contrat	Mise à disposition Ministère de l'Agriculture/ Fonctionnaire catégorie A
Durée du contrat	Poste susceptible d'être vacant à compter du 03/09/2016

1. Environnement et positionnement hiérarchique :

L'Agence met en œuvre le programme Erasmus+ dans ses volets Education et Formation. A ce titre, l'Agence assure la promotion du programme auprès de l'ensemble des acteurs et réseaux l'éducation et de la formation en France. Elle organise les appels à propositions annuels, attribue les aides financières, apporte une assistance technique aux porteurs de projet. L'Agence contrôle la réalisation des projets et a une mission d'analyse et de valorisation des impacts du programme Erasmus+.

Le Département Développement est en charge des missions :

- de promotion d'Erasmus+ auprès des professionnels de l'éducation, de la formation, de l'orientation et de l'emploi ;
- d'accompagnement des acteurs institutionnels et des porteurs de projet pour développer la diversité et la qualité des projets Erasmus + financés dans les champs de l'éducation et de la formation ;
- d'analyse et de valorisation des impacts d'Erasmus+

Le Département Développement assure ces missions dans une dimension opérationnelle, sur l'ensemble du territoire national et sur les 3 volets du programme Erasmus+ : les projets de mobilité européenne, les projets de coopération et les projets de soutien aux réformes politiques des systèmes d'éducation et de formation.

Le Département Développement est composé de deux Pôles :

- le Pôle Promotion
- le Pôle Développement de l'Impact

Le/la Chargé(e) de Développement est positionné(e) au Pôle « Promotion » et travaillera sur les programmes et dispositifs destinés au secteur de l'enseignement supérieur.

2. Missions principales :

- Contribuer à la promotion d'Erasmus+ auprès des acteurs et réseaux de l'enseignement supérieur :
- Identifier leurs besoins ; concevoir et animer des sessions de formation (formation de formateurs),
- Assurer des interventions ciblées, présentielle ou à distance, d'information et de promotion,
- Développer et diffuser des outils et ressources thématiques ou méthodologiques,
- Connaître et accompagner les projets Erasmus+ financés dans le champ de l'enseignement supérieur, sur leurs dimensions qualité stratégique et impact ;
- Contribuer aux processus d'évaluation et de valorisation des projets Erasmus+ financés dans le secteur de l'enseignement supérieur, en coopération avec les autres départements opérationnels de l'Agence
- Contribuer aux autres activités du Département Développement et de l'Agence dans le champ de l'enseignement supérieur

3. Pré-requis nécessaires pour le poste :

- Disposer d'une connaissance établie des acteurs et du secteur de l'enseignement supérieur,
- Etre motivé par la dimension éducative européenne,
- Expérience d'animation de réseaux et de collaborations multi-partenariales,
- Formation ou expérience en ingénierie pédagogique

- Fortes compétences collaboratives,
- Maîtrise des outils bureautiques.

Qualité recherchées

- Sens de l'organisation et rigueur
- Capacités d'analyse, de représentation
- Sens du travail en équipe et autonomie
- Disponibilité et sens du service public

4. Contraintes du poste :

Déplacements nationaux et européens.

Diplôme : BAC+5 ou expérience équivalente

Rémunération : statutaire selon le profil du/de la candidat/e retenu(e)

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à transmettre par courrier électronique à Marie-Pierre Chalimbaud : marie-pierre.chalimbaud@agence-erasmus.fr et copie à Christelle Auxemery : christelle.auxemery@agence-erasmus.fr

**DIRECTION GENERALE DE LA PERFORMANCE ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE
DES ENTREPRISES
Service Europe et International**

Conseiller agricole à Washington à compétence régionale (Etats-Unis, Canada et Mexique)

Catégorie A/A+

Niveau de classement parcours professionnel : supérieur à 3

Nature de l'activité :

Sous l'autorité du Chef du Service économique auprès de l'Ambassadeur, et avec l'appui de l'équipe placée sous sa responsabilité, le conseiller pour les affaires agricoles à Washington aura pour missions :

■ **Aux États-Unis**

■ D'informer les autorités françaises, et plus particulièrement le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, et de la forêt, sur l'évolution de l'agriculture aux États-Unis, les orientations de la politique agricole/alimentaire et forestière et leurs impacts :

■ D'observer activement l'évolution des positions américaines en matière de politiques agricole, alimentaire, forestière et commerciale au plan national et international et leurs incidences,

■ De soutenir et promouvoir les positions françaises auprès des administrations américaines concernées (TTIP, 4/1000, indications géographiques, OMC, PAC, G20, ...),

■ De créer et de maintenir des liens permanents avec les administrations et autres institutions américaines compétentes, ainsi que les représentants des organisations professionnelles et de consommateurs américaines, afin de faciliter le dialogue entre les autorités françaises et américaines,

■ D'identifier des actions de coopération et en assurer le suivi et l'évaluation,

■ De contribuer à la concertation entre les acteurs de la promotion agricole et agroalimentaire et d'assurer une mission de suivi et d'évaluation des actions de promotion bénéficiant d'un soutien de l'UE et du MAAF,

■ De favoriser le développement du commerce agro-alimentaire et des équipements de ce secteur, de la France en direction de ce pays, avec un accompagnement des entreprises françaises dans le déploiement de leurs activités en collaboration avec BUSINESS FRANCE et des conseillers au commerce extérieur ce qui inclut notamment une connaissance très précise des réglementations applicables au commerce agro-alimentaire, et d'apporter une assistance aux opérateurs rencontrant des difficultés avec l'administration américaine,

■ de représenter, si besoin est, la France dans les comités ou réunions internationales relatives au champ d'action du MAAF ayant lieu aux États-Unis.

■

■ **Au Canada et au Mexique:**

• D'assurer des missions équivalentes en fonction de situations nationales particulières, en concertation étroite avec les services économiques locaux.

Zone d'activité :

Etats-Unis, Canada et Mexique

Qualités requises :

• esprit d'initiative et de synthèse, rigueur, capacité à conduire des projets, et à animer une équipe,

- expérience en termes de négociations internationales
- sens des contacts humains,
- pratique de l'administration centrale et des relations européennes et internationales,
- maîtrise indispensable de l'anglais et si possible de l'espagnol,
- autonomie en matière bureautique.

Durée de l'engagement : 3 ans à 5 ans

Personnes à contacter :

Marie-Hélène Le Hénaff - Sous-directrice International –

DGPE - 01 49 55 45 08 - marie-helene.le-henaff@agriculture.gouv.fr

Hervé REVERBORI bureau exportations et partenariats internationaux

DGPE - 01 49 55 45 64 – herve.reverbori@agriculture.gouv.fr

Rekha Bernard – Bureau de la mondialisation et de la sécurité alimentaire,

DGPE- 01 49 55 48 18 rekha.bernard@agriculture.gouv.fr

Responsable du pôle « analyse budgétaire », adjoint au responsable de service du Budget

Catégorie A - Ingénieur d'études (IE)

Branche d'activité professionnelle (BAP) :	J – Gestion et pilotage
Famille professionnelle :	Gestion financière et comptable
Emploi type :	Chargé de la gestion financière et comptable

AFFECTATION STRUCTURELLE

Institut de Recherche pour le Développement (IRD)

L'Institut de Recherche pour le Développement est un établissement public français à caractère scientifique et technologique (EPST) qui intervient depuis plus de 60 ans dans les pays du Sud. Il est placé sous la double tutelle des ministères chargés de la Recherche et des Affaires étrangères.

Ses activités de recherche, d'expertise, de valorisation et de formation ont pour objectif de contribuer au développement économique, social et culturel des pays du Sud. Près de 40% des effectifs de l'Institut sont affectés à l'étranger et en Outremer.

Au sein du Pôle d'Appui à la recherche et au rayonnement scientifique international dirigé par le Secrétaire Général, la **Direction des finances** contribue à la définition de la politique financière de l'Institut et assure sa mise en œuvre.

Le **Service budget et moyens** se répartit en deux pôles distincts : « synthèse budgétaire » et « analyse budgétaire ». L'effectif du service est de cinq agents en y incluant le responsable du service.

Le pôle « **analyse budgétaire** », composé de 2 agents, se consacre essentiellement à des actions d'expertise, de contrôle, et d'évaluation des dépenses de l'établissement dans le cadre du processus d'élaboration et du suivi des budgets.

AFFECTATION GEOGRAPHIQUE

Marseille, siège de l'IRD

DESCRIPTION DU POSTE

Mission Le titulaire du poste seconde le responsable de service et organise par ailleurs à son niveau l'activité du pôle d'expertise et d'études « analyse budgétaire » qui concourt aux travaux de programmation et de suivi budgétaire. Dans ce cadre, il expertise l'ensemble des déterminants de la dépense et les risques associés à leur évolution au regard des objectifs institutionnels de l'Institut.

Activités **Adjoint au responsable de service**
Le seconder dans l'encadrement et l'animation du service
Assurer l'intérim en son absence

Organiser l'activité du pôle « analyse budgétaire » en qualité de responsable de 1^{er} niveau

Préparer les pré-arbitrages financiers dans le cadre du processus d'élaboration du budget

Contribuer à l'élaboration des budgets correspondant à la détermination de l'allocation des moyens se rapportant aux fonctions d'appui à la recherche ou à l'activité scientifique proprement dit.

Procéder à un suivi des dépenses exécutées sur son portefeuille d'activité

Veiller à la conformité des dépenses exécutées au regard des moyens alloués

Réaliser des analyses budgétaires

Etablir des rapports d'étude dans une logique de bonne adéquation ressources / emplois / objectifs sur des secteurs sensibles ou stratégiques

Compétences Connaître les techniques et les règles budgétaires et financières applicables aux établissements publics à caractère scientifique et technique (NCBC, GBCP, LOLF)
Actualiser et concevoir des outils d'analyse et de suivi quantitatifs / qualitatifs
Analyser, réviser le cas échéant et faire appliquer les procédures budgétaires et comptables
Suivre et analyser l'évolution de la réglementation budgétaire et financière et constituer une documentation de référence
Maîtriser l'environnement bureautique (notamment Excel) et les outils informatiques appliqués à la gestion budgétaire et financière (notamment SAP)
Aptitude à l'encadrement

PROFIL RECHERCHE

- Formation** Diplôme de niveau II
Administration publique, gestion publique, économie, comptabilité.
- Aptitudes** Savoir gérer les contraintes de calendrier, et maîtriser les délais
Faire preuve de rigueur, de logique, de méthode et d'organisation
Esprit d'analyse et de synthèse : capacité à restituer l'information sous une forme détaillée ou synthétique
- Environnement du poste**
Espace de travail accessible par ascenseur
Pics d'activités récurrents

CONTACT

Le dossier de candidature, Cv et lettre de motivation est à transmettre à l'adresse électronique suivante : drh.recrutement@ird.fr

L'IRD, au travers de sa politique de recrutement, promeut l'égalité professionnelle hommes/femmes.

Assistant en gestion financière des contrats de recherche

Catégorie A – Assistant ingénieur (AI)

Branche d'activité professionnelle (BAP) : J – Administration et pilotage
Famille professionnelle : Gestion financière et comptable
Emploi type : Chargé des contrats de recherche

AFFECTATION STRUCTURELLE

Institut de Recherche pour le Développement (IRD)

L'Institut de Recherche pour le Développement est un établissement public français à caractère scientifique et technologique (EPST) qui intervient depuis plus de 60 ans dans les pays du Sud. Il est placé sous la double tutelle des ministères chargés de la Recherche et des Affaires étrangères.

Ses activités de recherche, d'expertise, de valorisation et de formation ont pour objectif de contribuer au développement économique, social et culturel des pays du Sud. Près de 40% des effectifs de l'Institut sont affectés à l'étranger et en Outremer.

Au sein du Pôle d'Appui à la recherche et au rayonnement scientifique international dirigé par le Secrétaire Général, la Direction des finances contribue à la définition de la politique financière de l'Institut et assure sa mise en œuvre.

Le Service des ressources financière (SRF) assure la prévision, le pilotage, le suivi et la réalisation des recettes de l'institut. Le SRF veille également à la soutenabilité financière des contrats de recherche, le pilotage des moyens qui leur sont alloués (programmation et le suivi des dépenses) et l'éligibilité des dépenses réalisées au regard des exigences des bailleurs. Le SRF organise et supervise la gestion et justification financière des contrats de recherche déconcentrés dans les Délégations régionales. Le service assure le visa des livrables financiers, la facturation, l'émission des titres de recette et le suivi des encaissements. Il coordonne les audits se rapportant aux contrats de recherche. Le SRF produit également les indicateurs liés aux ressources financières et met en place de dispositifs de contrôle interne sur le processus d'exécution financière des recettes dans l'optique d'une amélioration continue de la maîtrise des événements financiers qui s'y rapportent, et de la certification des comptes.

AFFECTATION GEOGRAPHIQUE

Marseille : Siège de l'IRD

DESCRIPTION DU POSTE

Mission Au sein du Service ressources financières, l'agent assure la gestion budgétaire des contrats de recherche financés par des organismes publics ou des entreprises privées, français, européens, ou internationaux. Il garantit leur soutenabilité budgétaire. Pour cela, il contribue dans le cadre du décret GBCP à la programmation des recettes et dépenses fléchées. Il assure la gestion des budgets alloués afin de permettre la conduite de ces activités de recherche. Il est garant du respect des échéanciers, assure le suivi et le traitement des encaissements. Il est responsable d'un portefeuille de contrats rattachés à des unités de recherche / structures de l'institut.

Activités Analyser le cadre contractuel souscrit en termes de budget et d'exécution des dépenses, identifier les points de risques et les restituer auprès des équipes de recherche et du réseau déconcentré chargé de la gestion et justification financière.

Recenser auprès des porteurs de projet les besoins en AE et CP ;
Etablir et mettre à jour une fiche de budgétisation sur l'ensemble des contrats à partir de la programmation des encaissements et décaissements ;
Saisir des contrats dans le logiciel SAP, créer les eotp, renseigner les échéanciers de facturations, assurer la mise à disposition des crédits.

Viser les livrables financiers préparés par le réseau de justification financière déconcentré ;
Emettre les appels de fonds et mettre à jour les échéanciers de facturation ;
Assurer le suivi et le traitement des encaissements ;
Etablir les recettes selon la méthodologie adaptée à chaque typologie de contrat.
Réaliser les opérations de fin d'exercice

Coordonner et superviser la justification des contrats conformément aux échéanciers (production des livrables scientifiques et financiers) dans un cadre d'organisation déconcentré et mettre en place un processus d'alerte et de relance ;

Assurer un rôle d'aide et de conseil auprès du réseau déconcentré de gestion et justification financière (Délégation régionale, gestionnaires d'unité) et des équipes de recherche
Appuyer et accompagner les délégations régionales lors des audits contrats, internes ou externes

Compétences Connaissance générale des aspects juridiques, financiers et contractuels de la recherche ;
Connaissance de la réglementation financière et comptable applicable aux établissements publics ;
Bonne connaissance des programmes / dispositifs de financement de la recherche et l'innovation ;
Savoir utiliser les outils informatiques appliqués à la gestion financière et comptable
Savoir rendre compte de son activité et alerter en cas de dysfonctionnements
Avoir une compréhension élémentaire de l'anglais technique financier

PROFIL RECHERCHÉ

Formation Comptabilité privée et/ou publique, droit, économie et gestion

Aptitudes Très bonne faculté d'organisation, d'autonomie, de rigueur, d'initiative et de réactivité ;
Capacité à hiérarchiser les tâches et organiser son activité en fonction des priorités ;
Respecter la confidentialité.
Exprimer un intérêt pour la recherche pour le développement.

Environnement du poste

Espace de travail accessible par ascenseur
Pics d'activités récurrents

CONTACT

Le dossier de candidature, Cv et lettre de motivation est à transmettre à l'adresse électronique suivante : drh.recrutement@ird.fr

L'IRD, au travers de sa politique de recrutement, promeut l'égalité professionnelle hommes/femmes.



Directeur(trice) des ressources humaines et des relations sociales

Antony (92)

Type de recrutement :

Ce poste de niveau A+ confirmé peut être pourvu par voie de détachement ou de contrat.

Description du poste :

Irstea est un institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement, focalisées sur 3 défis sociétaux: la gestion durable des eaux et des territoires, les risques naturels et la qualité environnementale. Bien inséré dans le paysage de la recherche française et européenne, il mène ses recherches en appui aux politiques publiques et en partenariat avec les industriels. Il emploie 1600 personnes sur 9 sites en France.

Placé(e) auprès du directeur général délégué au soutien à la recherche, membre du comité de direction restreint, le (la) directeur(trice) des ressources humaines et des relations sociales participe à l'élaboration des orientations stratégiques de l'établissement. Il (elle)

- organise et encadre les activités de la direction. Une équipe de 23 personnes est placée sous sa responsabilité directe ;
- élabore et met en œuvre la politique de gestion du personnel de l'institut et, à ce titre, communique aux responsables hiérarchiques toute instruction relative à la mise en œuvre de cette politique;
- assure, en appui aux directions régionales et avec l'aide des personnels locaux qui lui sont fonctionnellement rattachés, la mise en œuvre des procédures de gestion, tant en matière de gestion administrative que de développement des ressources humaines, dans le cadre du système de management de la qualité (SMQ) de l'Institut ;
- mène les actions relatives à la gestion prévisionnelle des effectifs, emplois et des compétences, au recrutement, au développement des carrières, à la mobilité et à l'action sociale ;
- Elabore le budget des personnels en lien avec la direction des affaires financières et assure le suivi de l'exécution de la masse salariale et du plafond d'emplois ;
- élabore et met en œuvre la politique de formation d'Irstea ;
- conçoit et met en œuvre les évolutions du système d'information RH et les évolutions associées de l'organisation de la fonction, avec une responsabilité de maîtrise d'ouvrage déléguée ;
- pilote les relations avec les partenaires sociaux.

Profil recherché :

■ **Connaissances souhaitées**

- Maîtrise des techniques de management ;
- Connaissance du statut des personnels des E.P.S.T. et, en général, du statut des fonctionnaires de la fonction publique d'État ;
- Maîtrise des enjeux liés aux systèmes d'information RH.

■ **Expérience** : une expérience confirmée dans le domaine du management et des ressources humaines et du dialogue social dans le contexte d'un établissement public ou d'une administration sera appréciée.

■ **Aptitudes recherchées** :

- Capacité à se positionner en force de proposition en matière d'orientation stratégique ;
- Anticiper et proposer des innovations, dans un contexte de réformes institutionnelles en évolution continue ;
- Savoir traduire des objectifs stratégiques en objectifs opérationnels, en intégrant les contraintes de la fonction RH du secteur public ;
- Avoir une réelle capacité à mobiliser, à dialoguer et à négocier.

■ **Qualités attendues**

- Méthode et organisation ;
- Capacités d'analyse et de synthèse ;
- Rigueur ;
- Sens du dialogue et de l'écoute ;
- Réactivité et capacité d'initiative.

Pour en savoir plus :

Pierre-Yves SAINT–Conseiller du Président – pierre-yves.saint@irstea.fr

Pour postuler :

Merci d'envoyer CV + lettre de motivation et pour les fonctionnaires indications sur vos corps grade et échelons à l'adresse suivante : recrutement@irstea.fr

Pour plus d'infos : www.irstea.fr rubrique "Nous rejoindre"

**Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, et de l'Énergie
Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques**

AVIS DE VACANCE DE POSTE

**A pourvoir par un fonctionnaire exclusivement
(en position normale d'activité ou en détachement sur contrat à compter du 1^{er}
juillet 2016)**

Classification :	Catégorie A
Fonction :	Chargé de l'ingénierie pédagogique, de la planification et de la promotion des formations (h/f)
Affectation :	Direction de l'action scientifique et technique - Centre de formation du Paraclet
Positionnement hiérarchique :	Sous la responsabilité du Responsable du centre de formation
Résidence administrative :	Fouencamps (80)
Conditions d'emploi :	Emploi permanent à pourvoir à temps complet

Description de l'emploi

Contexte :

L'Office national de l'Eau et des Milieux Aquatiques, établissement public à caractère administratif (environ 850 agents, 150 M€ de budget), sous la tutelle du ministère de l'Écologie du Développement Durable et de l'Énergie est organisé selon trois niveaux géographiques : Une Direction Générale, des délégations interrégionales et des services départementaux.

Il conduit des missions d'intérêt général telles que :

- la mobilisation de la recherche, l'organisation, la production et la diffusion d'une expertise fondée sur les connaissances scientifiques, en appui à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques de l'eau ;
- la surveillance de l'eau et des milieux aquatiques, ainsi que le contrôle de leurs usages, et la prévention de leur dégradation, leur restauration et la préservation de la biodiversité ;
- la coordination et l'animation du système d'information sur l'eau, l'acquisition de données, ainsi que la mise à disposition des informations auprès du public et des autorités tant européennes que nationales et locales ;
- la contribution au financement de politiques prioritaires, notamment au titre de la solidarité entre les bassins et du plan de réduction de l'usage des produits phytosanitaires.

La Direction de l'Action Scientifique et Technique (DAST) a plus particulièrement en charge en lien avec les deux autres directions opérationnelles la première mission. La diffusion de l'expertise a pour objectif de consolider et de renforcer les compétences techniques des agents de l'Onema ainsi que de l'ensemble des acteurs de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques en France, aussi bien de la sphère privée que publique.

Cette diffusion passe par la publication de manuels ou guides techniques, la mise en ligne de pages ou sites internet dédiés, l'élaboration de normes ou de notes techniques, la mise à disposition de logiciels, l'organisation de séminaires et de journées techniques ainsi que par la mise en œuvre d'un programme de formations continues techniques.

Ce programme de formations continues techniques est destiné aussi bien aux agents de l'Onema qu'à un public externe (services de l'état, collectivités territoriales, bureaux d'étude, associations...). Il est élaboré pour servir 3 finalités majeures: contribuer à améliorer le déploiement des politiques publiques, développer les compétences nécessaires à l'exercice et à l'évolution des métiers à l'Onema, contribuer au développement d'une culture interne commune. Il concerne l'ensemble des champs thématiques de l'Onema (hydromorphologie, biologie, chimie, hydrologie, police etc...).

Pour élaborer et mettre en œuvre les formations continues, la DAST possède en son sein un centre de formation (le centre de formation du Paraclet) et s'appuie sur l'ensemble des directions et services territoriaux de l'Onema à la fois pour définir les besoins et pour participer aux formations. Pour les besoins internes, le plan de formation technique est élaboré en lien étroit avec la Direction des Ressources Humaines.

Ce poste s'inscrit naturellement dans le cadre de la construction de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) que l'Onema intégrera, avec l'ATEN, les Parcs nationaux de France et l'Agence des Aires Marines Protégées, à partir du 1 janvier 2017.

L'activité de formation continue technique de l'AFB sera regroupée au sein du département « professionnalisation » intégré à la future Direction Recherche, Expertise et développement des Compétences. Avec l'AFB, les thématiques de formation seront élargies au périmètre de l'AFB (gestion des milieux aquatiques et biodiversité terrestre, eau douce et marine). Les publics cibles seront élargis au monde de la biodiversité et de la sphère marine.

Activités principales :

1. Développer et diffuser des techniques d'animation innovantes :

- Mettre en œuvre des prestations d'animation pédagogique ;
- Etre force de propositions auprès des responsables pédagogiques et formateurs et les accompagner sur les aspects pédagogiques des formations comme la définition des objectifs, la conception de jeux pédagogiques, la mise en forme de supports,... ;
- Animer ou co-animer des ateliers pour actualiser les documents d'objectifs pédagogiques, préparer les conventions, s'assurer de la mise en œuvre des actions faciliter la préparation des visites de terrain, des séminaires ;
- Développer des formations sur son domaine disciplinaire, qui soient particulièrement innovantes en termes de pédagogie ;

2. Développer, valoriser et diffuser les outils pédagogiques :

- Développer et valoriser les collections de taxonomie (ichtyologie, végétale, crustacée, macro-invertébrée...), en coordination avec les formateurs ;
- Développer et gérer l'ensemble du matériel et des infrastructures pédagogique (outils, maquettes, salles, bibliothèques, films, manuels,...)
- Superviser la préparation des salles de travaux pratiques (microscopes, loupes binoculaires, système de capture d'image,...) et la mise à disposition de tous les matériels nécessaires à la mise en œuvre des formations ;

3. Participer à l'évaluation et à la certification des formations :

- Mettre en œuvre et analyser les évaluations des formations ;
- Développer des modes d'évaluations innovantes (à chaud, à froid ...)
- Développer la certification professionnelle des formations
- Accompagner les formateurs et les responsables pédagogiques pour les évaluations ;
- Mettre en œuvre les procédures d'organisation et de suivi d'activité avec des indicateurs de qualité pour la formation ;
- Contribuer au compte rendu annuel d'activité et aux bilans qualitatifs et quantitatifs.

4. Développer la valorisation pédagogique du domaine du Paraclet:

- Développer les usages pédagogiques du domaine du Paraclet en lien avec les responsables pédagogiques
- Assurer la production de documents pédagogiques et de communication du domaine
- Développer les partenariats nécessaires (CBN, Espaces naturels, Lycée agricole,...)
- Garantir la sécurité des espaces ouverts au public

5. Planifier et promouvoir des formations

- Organiser le plan de charge du centre en lien avec les responsables pédagogiques et la responsable de la gestion des formations

- Développer et gérer le fichier clients de la formation
- Gérer la communication autour des formations techniques vers les cibles (catalogue, mailing, site internet etc.)
- Piloter l'élaboration des fiches pédagogiques en lien avec les responsables pédagogiques
- Participer à la diffusion du plan de formation vers le public interne en lien avec la DRH.

Relations liées au poste

Relations internes

Le personnel du centre de formation
Les services du siège de l'Onema puis de l'AFB
Les Directions Régionales
Les Formateurs vacataires internes
Les Stagiaires ONEMA/AFB

Relations externes

Les partenaires extérieurs (IFORE, ATEN, CVRH, CNFPT,...)
Vacataires extérieurs
Stagiaires extérieurs
Fournisseurs et prestataires

Profil recherché

Licence, Master sciences humaines et sociales, sciences de l'éducation
Expérience dans le domaine de la formation et/ou de la pédagogie
Permis B

Compétences et qualités requises

Connaissances :

Connaissances techniques dans le domaine de la biodiversité

Savoir-faire opérationnel

Etre à l'écoute des interlocuteurs
Informer et rendre compte
Gérer les priorités et prendre en compte les urgences
Utiliser l'environnement bureautique et les outils informatiques

Savoir-être professionnel

Sens de l'adaptation
Etre logique, méthodologique et rigoureux
Capacités relationnelles fortes
Sens de l'organisation, rigueur et autonomie

Déposer une candidature

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (curriculum vitae détaillé et lettre de motivation) sous la référence DAST/FOR/F par courriel à recrutement@onema.fr ou par voie postale à l'adresse suivante :

Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques - Délégation aux ressources humaines
Immeuble « Le Nadar » - Hall C - 5, square Félix Nadar- 94300 VINCENNES

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 24 juin 2016



Appel à candidatures **Chargé(e) de mission ARCHITECTURE / INSTRUCTION TRAVAUX**

Contexte

Le Parc national des Calanques est un établissement public récent, chargé de missions de protection des patrimoines naturels et culturels, d'accueil du public et d'appui au développement durable, sur un territoire comprenant un cœur terrestre de près de 9000 ha et un cœur marin de 45 000 ha.

Sa situation périurbaine, aux portes de la deuxième ville de France, dans la dynamique de construction d'une des grandes métropoles urbaines européennes, place le Parc national dans une situation inédite.

La préservation du caractère du Parc nécessite une action forte sur les patrimoines historiques (patrimoine militaire et industriel, restanques), le bâti (interfaces, calanques habitées en cœur de Parc), les aménagements d'accueil du public... L'essentiel du territoire en cœur de Parc national est sous maîtrise foncière publique, répartie entre le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, les villes de Marseille, Cassis et La Ciotat, le Conservatoire du littoral, l'Etat dans ses différentes composantes. Dans ce contexte de mosaïque foncière complexe, le Parc national des Calanques, très rarement maître d'ouvrage direct, joue un rôle central d'animation et d'appui en ingénierie.

La mise en œuvre du régime d'autorisation des travaux instauré par le décret de création du Parc constitue un levier important, via l'accompagnement à l'amont des maîtres d'ouvrage publics ou privés et la définition de prescriptions réglementaires fines permettant d'encadrer les travaux.

Profil recherché

Poste de catégorie A, ouvert en priorité aux agents titulaires de la fonction publique de l'Etat ou de la fonction publique territoriale, par voie de mutation ou de détachement.

Rattachement hiérarchique

Le responsable du pôle « aménagement du territoire, gestion, paysage ».

Missions

Le/la chargé(e) de mission est principalement chargé(e) de :

- l'accompagnement des porteurs de projets (propriétaires/gestionnaires publics ou privés) dans la conception de leurs travaux et/ou projets d'aménagements en cœur de Parc et en aire d'adhésion afin de limiter leur impact sur les écosystèmes et assurer la meilleure qualité architecturale et intégration paysagère ;
- l'instruction réglementaire des dossiers de travaux soumis à autorisation du directeur du Parc national en cœur de Parc (environ 80 dossiers par an).

Pour mener à bien ses missions, il/elle travaille en lien étroit à l'interne avec :

- le chargé de mission « urbanisme/grands projets/paysage » chargé du suivi des dossiers d'urbanisme, des grands projets à l'interface ville-nature et de la politique de préservation du paysage à l'échelle du Parc ;
- le chargé de mission « maîtrise d'ouvrage travaux », chargé du pilotage et suivi des travaux conduits en maîtrise d'ouvrage du Parc, sur les terrains et patrimoines confiés en gestion au Parc national des Calanques ;

- le pôle « connaissances » pour la mise à disposition de données ou expertises naturalistes ;
- les agents des secteurs territoriaux ;
- le Conseil scientifique...

Il/elle développe par ailleurs un large partenariat externe avec les services de l'Etat compétents sur les régimes réglementaires connexes (DREAL, STAP, DDTM,...), les services des collectivités territoriales chargés de l'instruction du droit des sols, les propriétaires/gestionnaires publics des terrains en cœur de Parc (conseil départemental, villes, ONF, conservatoire du littoral...), les grands porteurs de projet privés (SNCF, ERDF, SCI propriétaires...).

Poste avec de nombreux déplacements sur l'ensemble du territoire du Parc.

Activités principales

Le (la) chargé(e) de mission sera chargé(e) de :

Instruire les demandes d'autorisation de travaux, constructions ou installations en cœur de Parc terrestre et marin

- Appui et accompagnement des porteurs de projets dans l'élaboration de leur dossier réglementaire ;
- Gestion des demandes de travaux soumises à autorisation ou avis conforme du Parc national : analyse de la demande, suivi des règles et procédures issues de l'application croisée du code de l'environnement, du code de l'urbanisme, du décret de création du Parc national et de sa charte, collecte des avis des services et experts, préparation de la décision administrative, rédaction de prescriptions techniques précises, contrôle des travaux autorisés et mise en œuvre d'éventuelles sanctions administratives ;
- Elaboration d'outils facilitant l'instruction des dossiers : doctrines, documents de communication facilitant l'élaboration des dossiers réglementaires, arrêtés de prescriptions générales...

Accompagner les porteurs de projets

- Accompagnement et orientation des porteurs de projets à l'amont des dépôts de dossier réglementaires ;
- Production d'outils opérationnels de prise en compte du paysage : chartes architecturales et paysagères...

Contribuer aux politiques d'aménagement/gestion sur le territoire du Parc national

- Pilotage/suivi d'études d'aménagement paysager à l'échelle de sites complexes (portes d'entrée), en lien avec les autres chargés de mission du pôle aménagement ;
- Instruction des demandes de déclaration d'intention d'aliéner (expression du droit de préemption par le Parc national) ;
- Appui aux démarches structurantes portées par les autres chargés de mission du pôle et autres pôles, sur le volet travaux : schéma d'accueil, schéma de sentier, schéma d'interprétation...

Compétences, connaissances et expériences requises

- Forte sensibilité aux enjeux de développement durable
- Expertise affirmée sur le patrimoine bâti, le paysage et les acteurs du patrimoine
- Connaissance du droit de l'urbanisme et de l'environnement
- Expérience de terrain
- Rigueur rédactionnelle
- Conduite de projet

- Maîtrise des logiciels informatiques de bureautique, SIG et dessin.

Savoir-être attendus

- Esprit d'initiative et d'innovation
- Aptitude à travailler en équipe et en collaboration avec différents partenaires
- Diplomatie et bon relationnel, en interne comme en externe
- Rigueur et autonomie de travail, sens de l'organisation
- Discrétion professionnelle.

Profil souhaité

Expérience significative sur un espace protégé (Parc national, Parc naturel régional, Grand Site de France...) ou dans le conseil architectural et la conception d'aménagements paysagers en espace protégé.

Des connaissances naturalistes seront un plus.

Localisation

Siège du Parc national des Calanques, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

Date de prise de poste souhaitée

Au plus tard le **1^{er} septembre 2016**

Modalités de dépôt des candidatures

Candidature pour le poste de CHARGE(E) DE MISSION ARCHITECTURE/INSTRUCTION TRAVAUX

Adresser une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae détaillé à :

Monsieur le Directeur du Parc national des Calanques

2, Impasse Paradou Bât. A4

13009 Marseille

ou par courriel avec accusé de réception à l'adresse suivante : contact@calanques-parcnational.fr

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Marie BERMOND, responsable du Pôle « aménagement du territoire, gestion, paysage », au 04 20 10 50 00 ou par mail marie.bermond@calanques-parcnational.fr.

La date limite de réception des candidatures est fixée au 30 juin 2016.

Les auditions des candidats sélectionnés auront lieu à Marseille le 5 juillet 2016

La prise de fonction est prévue le 1^{er} septembre 2016.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés. La non-réception d'une convocation à l'audition équivaut à un rejet de candidature.

Tous les candidats qui auront postulé recevront une réponse par courrier à la fin de la procédure.

Appel à candidature
Chef(fe) de service Développement durable

Poste de catégorie A+

Poste susceptible d'être vacant à compter du 1er septembre 2016.

Ouvert exclusivement aux fonctionnaires, agents titulaires de catégorie A+ de la fonction publique de l'Etat ou de la fonction publique territoriale par voie de détachement ou de mutation.

Le Parc national des Cévennes

Le Parc national des Cévennes couvre près de 2 700 km² avec un cœur protégé habité avoisinant les 950 km². Il est réparti sur 127 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 110 sont des communes adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée un carrefour et un refuge pour toutes les formes de vie, du sauvage à l'humain, en étroite osmose.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, lui ont valu successivement un classement en Parc national protégeant l'héritage, en Réserve de biosphère combinant conservation et développement, et récemment en Bien du Patrimoine Mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants.

L'établissement public a élaboré avec les partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, qui va faire vivre ce triple classement dans un projet de territoire à 15 ans.

L'établissement public compte 78,5 postes (en équivalent temps plein) au 1^{er} janvier 2016.

Il possède en propre un patrimoine d'environ 15 000 m² de plancher bâti et près de 5 000 ha de terrain non bâti.

Positionnement du poste au sein du Parc national des Cévennes

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services : Connaissance et Veille du territoire / Développement durable / Accueil et Sensibilisation.

Il est présent à Florac avec son siège et sur 4 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Vallées cévenoles.

Le poste de Chef de service Développement durable est à pourvoir, avec un rattachement direct à la directrice.

Le **service Développement durable** comprend trois pôles : Forêt / Agri-environnement / Architecture-Urbanisme-Paysage et rassemble 18 personnes dont 8 affectées à des massifs. Il est composé d'une assistante et de chargés de mission basés au siège, et de 8 techniciens spécialisés (4 sur l'agri-environnement, 2 sur la forêt et 2 sur les travaux et aménagement) affectés à des massifs.

Il notamment chargé de :

- la politique en matière d'eau,
- la politique en matière de chasse, de pêche,
- la politique agri environnementale du Parc et notamment le soutien à l'agropastoralisme (Pôle Agri environnement),
- la politique forestière du Parc (Pôle Forêt),
- la politique architecturale du Parc (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),

- la politique en matière d'urbanisme (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- la politique de préservation des paysages (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- les travaux relatifs au patrimoine immobilier du parc (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- l'instruction et le suivi complet des demandes d'autorisation dans tous ces domaines.

Le poste est basé au siège de l'établissement, à **Florac**.

Missions

Placé sous l'autorité hiérarchique de la directrice du Parc national des Cévennes, **le chef de service Développement durable** est chargé(e) de :

- la définition et le pilotage de la politique en matière d'eau,
- la définition et le pilotage de la politique en matière de chasse, de pêche et de cueillette,
- la définition et le pilotage de la politique agri environnementale du Parc,
- la définition et le pilotage de la politique forestière du Parc
- la définition et le pilotage de la politique en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysages,
- la supervision des demandes d'autorisation dans son domaine,
- la supervision des travaux relatifs au patrimoine immobilier du Parc,
- la supervision de l'animation des commissions Eaux et milieux aquatiques / Agriculture / Forêt / Chasse / Architecture et sites, sous l'autorité de leurs présidents respectifs,
- l'encadrement hiérarchique de l'équipe de 17 personnes dont 6 en relation directe (4 A, 1 B, 1C) en veillant à la bonne valorisation des compétences disponibles et le suivi des objectifs individuels,
- la définition et le suivi du budget du service,
- la représentation institutionnelle de l'établissement lors de réunions,
- la relation partenariale sur la définition et la mise en œuvre des politiques du service avec les services déconcentrés de l'Etat et les organismes départementaux ou régionaux,
- la bonne coordination des actions menées par le service à l'échelle du parc et la bonne circulation des informations tant au sein du service qu'avec les autres chefs de service et délégués territoriaux,
- le dialogue de gestion avec les délégués territoriaux sur le nombre de jours pour lesquels les techniciens spécialisés sont mis à disposition des délégués territoriaux afin d'accompagner au mieux les projets du territoire,
- la recherche de réponses adaptées aux besoins du territoire identifiés par les délégués territoriaux, notamment ceux formalisés dans les conventions d'application de la charte passées avec chaque collectivité,

Pour mener à bien ses missions :

- il fait partie du comité de direction du Parc. A ce titre, il contribue à l'élaboration des politiques menées par le parc, il a une bonne connaissance de l'ensemble des interventions de l'établissement public et apporte à la direction, aux délégués territoriaux et aux autres chefs de service une expertise dans ses domaines,
- il réunit l'équipe du service tous les 15 jours,
- il veille à assurer un contact régulier avec les représentants des instances de l'établissement public sur les sujets qui le concernent,
- il est l'interlocuteur privilégié des structures professionnelles représentatives des secteurs concernés (contacts réguliers, participation aux AG ...),
- il participe aux instances du parc, de PNF, du Bien classé Unesco et du réseau MAB en tant que de besoin.

Pour toutes ces activités, il peut être amené à encadrer des stagiaires ou des contractuels à durée déterminée.

Des déplacements sont à prévoir tant sur les massifs mais aussi ponctuellement à l'échelle régionale ou nationale.

Compétences recherchées

- Très bonnes compétences en encadrement
- Bonnes connaissances des principes de gestion forestière et agricole
- Bonnes connaissances en travaux et aménagement
- Bonnes connaissances de l'écologie des systèmes
- Bonnes connaissances du monde rural et des parcs nationaux
- Connaissances en matière de réglementation environnementale
- Goût du contact et aisance relationnelle
- Très bonnes capacités de communication, de négociation et d'animation
- Aptitude au travail en équipe
- Esprit d'initiative, sens des responsabilités et de l'intérêt général
- Sens de la rigueur, de l'organisation, esprit de synthèse
- Maîtrise des logiciels informatiques courants de bureautique
- Compétences souhaitées en utilisation de données SIG

Statut, diplômes, expérience et niveau de formation souhaité

- Formation d'ingénieur ou équivalent dans un des domaines techniques concernés (agriculture, forêt, environnement)
- Expérience professionnelle de plus de six ans
- Expérience significative requise en encadrement
- Expérience de montage et de suivi de projets complexes
- Permis de conduire B.

Modalités de dépôt des candidatures

Les candidats adresseront une lettre de motivation, un curriculum vitae ainsi qu'un arrêté de situation administrative, **avant le lundi 4 juillet 2016 au soir.**

- **par courriel avec accusé de réception à :** carine.thomas@cevennes-parcnational.fr
- ou, le cas échéant, par courrier à l'attention de Mme la Directrice,
Parc national des Cévennes, 6 bis place du Palais 48400 FLORAC

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.

La direction convoquera les candidats sélectionnés pour les auditionner **le mardi 12 juillet 2016 après-midi.**

Toute personne ayant fait acte de candidature sera informée par courriel des suites données à cet appel à candidature.

Pour toute information complémentaire s'adresser à :

Mme Anne LEGILE, directrice,
04 66 49 53 21 – anne.legile@cevennes-parcnational.fr

ou

Mme Céline BILLAULT, secrétaire générale,
04 66 49 53 28 - celine.billault@cevennes-parcnational.fr

Appel à candidature
Poste de délégué(e) territorial(e) / Massif Vallées cévenoles

Poste de catégorie A

Poste ouvert à compter du 1^{er} janvier 2017.

Ouvert exclusivement aux agents titulaires de catégorie A de la fonction publique de l'Etat ou de la fonction publique territoriale par voie de détachement ou de mutation.

Le Parc national des Cévennes

Le Parc national des Cévennes couvre près de 2 700 km² avec un cœur protégé habité avoisinant les 950 km². Il est réparti sur 127 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 110 sont des communes adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée un carrefour et un refuge pour toutes les formes de vie, du sauvage à l'humain, en étroite osmose.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, lui ont valu successivement un classement en Parc national protégeant l'héritage, en Réserve de biosphère combinant conservation et développement, et récemment en Bien du Patrimoine Mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants.

L'établissement public a élaboré avec les partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, qui va faire vivre ce triple classement dans un projet de territoire à 15 ans.

L'établissement public compte 78,5 postes (en équivalent temps plein) au 1^{er} janvier 2016.

Il possède en propre un patrimoine d'environ 15 000 m² de plancher bâti et près de 5 000 ha de terrain non bâti.

Positionnement du poste au sein du Parc national des Cévennes

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services : Connaissance et Veille du territoire / Développement durable / Accueil et Sensibilisation.

Il est présent à Florac avec son siège et sur 4 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Vallées cévenoles.

Le poste de Délégué(e) territorial(e) du massif Vallées cévenoles est à pourvoir, avec un rattachement direct à la directrice.

Le poste est basé sur la commune de Cassagnas (48), au lieu-dit Les Crozes-Bas.

Missions

Le **délégué territorial** est affecté à l'un des quatre massifs, en l'occurrence ici, le massif Vallées cévenoles. Sur son territoire de compétence, il représente l'établissement public, principalement auprès des collectivités territoriales.

Chaque massif compte une équipe dédiée pluridisciplinaire, composée de techniciens et de gardes-moniteurs. Les techniciens affectés à un massif sont placés sous l'autorité hiérarchique d'un chef de service (notation, définition des missions et des objectifs, directives techniques, validation des dossiers) et sont chacun,

responsabilisés sur la mise en œuvre de la mission de leur service. Les gardes-moniteurs sont placés sous l'autorité hiérarchique du technicien Connaissances et Veille du territoire.

Le délégué territorial est chargé de l'animation de l'équipe dédiée au massif, afin de favoriser la fluidité des flux d'information et la coordination territoriale dans la mise en œuvre de la Charte.

Il est chargé de :

- la représentation institutionnelle de l'établissement sur le massif et la relation de coordination étroite et permanente entre l'établissement public et les collectivités territoriales dans l'esprit de la loi de 2006 relative aux parcs nationaux,
- la relation partenariale sur les dossiers du territoire avec les services déconcentrés de l'Etat et les organismes départementaux ou régionaux,
- l'organisation des relations avec le territoire et du passage de l'information entre celui-ci et l'établissement public, pour assurer l'écoute et le dialogue dans un contact transversal permanent avec le territoire dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte,
- l'identification des besoins du territoire et le lancement de projets, en apportant une ingénierie de projet et financière et en impulsant sur son massif les politiques prioritaires du parc en relation avec les chargés de mission concernés,
- l'élaboration, le pilotage et le suivi des conventions d'application de la charte passées avec chaque collectivité,
- l'appui des collectivités pour leur planification et la conduite de projets transversaux liée à leur adhésion (documents d'urbanisme, réglementation de la publicité, réglementation de la circulation motorisée en milieu naturel, gestion de sites paysagers ou naturels, mise en œuvre des mesures de la charte liées aux engagements collectifs et individuels des communes...), comme par exemple :
 - l'animation d'un réseau de compétences autour du thème de l'urbanisme durable
 - la mobilisation des collectivités sur le thème du foncier agricole,
 - la participation à l'animation de la démarche zéro pesticide,
 - l'animation de débats territoriaux pour la structuration de la filière bois sur le territoire (projet AMI Cevaigoual),
- la coordination des actions de l'établissement sur le massif par l'animation de l'équipe dédiée et la bonne circulation des informations en son sein
 - pour favoriser l'échange d'information entre services et la transversalité dans les projets ou les autorisations,
 - pour faire respecter les objectifs de protection du cœur et les orientations de développement de la Charte,
 - pour débattre et construire une réponse partagée quand les sujets sont complexes,
- la gestion des moyens matériels partagés localement au siège de massif, notamment en lien avec le technicien chargé de la gestion du patrimoine de l'établissement et le secrétariat général.

Par ailleurs, il est chef de projet sur des actions qui concernent l'ensemble du territoire du Parc national : l'animation du Réseau des élus référents (repérage des thématiques à développer, organisation des rencontres, communication dédiée), l'animation du Conseil économique, social et culturel, l'appel à projet Approche territoriale intégrée en appui du Délégué territorial Aigoual...

Pour mener à bien ses missions :

- il fait partie du comité de direction du Parc. A ce titre, il contribue à l'élaboration des politiques menées par le parc, il a une bonne connaissance de l'ensemble des interventions de l'établissement public et apporte à la direction et aux chefs de service un retour sur les politiques menées sur le terrain,
- il réunit l'équipe du massif tous les 15 jours,
- il veille à assurer un contact régulier avec les représentants des instances de l'établissement public inclus dans son territoire d'intervention,
- il s'assure d'un travail collaboratif avec les agents de développement de son massif,
- il peut solliciter les techniciens ou les gardes-moniteurs de son massif, pour un nombre de jours défini entre le chef de service concerné et lui, afin d'accompagner au mieux les projets du territoire.

Pour toutes ces activités, il peut être amené à encadrer des stagiaires.

De nombreux déplacements sont à prévoir sur le massif, à Florac mais aussi à l'échelle du département ou de la région.

Compétences recherchées

- Très bonne connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et des politiques d'aménagement du territoire, urbanistiques, touristiques, agricoles, cynégétiques...
- Très bonne connaissance des financements régionaux, nationaux et européens,
- Très bonne connaissance du monde rural,
- Bonne connaissance des politiques publiques en matière de développement durable,
- Goût du contact et aisance relationnelle,
- Capacité de communication, de négociation et d'animation,
- Aptitude au travail en équipe,
- Compétences en encadrement,
- Esprit d'initiative, sens des responsabilités et de l'intérêt général,
- Sens de la rigueur, de l'organisation,
- Maîtrise des logiciels informatiques courants de bureautique,
- Compétences souhaitées en utilisation de données SIG.

Statut, diplômes, expérience et niveau de formation souhaité

- Bac + 5
- Expérience requise dans l'animation de projets territoriaux,
- Expérience requise dans la recherche et le suivi de financements européens,
- Formation ou expérience souhaitée dans le domaine de l'environnement et de la protection de la nature,
- Permis de conduire B.

Modalités de dépôt des candidatures

Les candidats adresseront une lettre de motivation, un curriculum vitae ainsi qu'un arrêté de situation administrative, **avant le jeudi 30 juin 2016**

- **par courriel avec accusé de réception à : carine.thomas@cevennes-parcnational.fr**
- ou, le cas échéant, par courrier à l'attention de Mme la Directrice,
Parc national des Cévennes, 6 bis place du Palais 48400 FLORAC

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.

La direction convoquera les candidats sélectionnés pour les auditionner **le vendredi 8 juillet 2016**.

Toute personne ayant fait acte de candidature sera informée par courriel des suites données à cet appel à candidature.

Pour toute information complémentaire s'adresser à :

Mme Anne LEGILE, directrice,
04 66 49 53 21 – anne.legile@cevennes-parcnational.fr

ou

Mme Céline BILLAULT, secrétaire générale,
04 66 49 53 28 - celine.billault@cevennes-parcnational.fr



Appel à candidature **Chargé de mission Agro-pastoralisme / Service Développement durable**

Poste de catégorie A

Poste A ouvert à compter du 1^{er} février 2017,

- **exclusivement aux fonctionnaires**, agents titulaires de catégorie A de la fonction publique de l'Etat ou de la fonction publique territoriale par voie de détachement ou de mutation.

Le Parc national des Cévennes

Le Parc national des Cévennes couvre près de 2 700 km² avec un cœur protégé habité avoisinant les 950 km². Il est réparti sur 127 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 110 sont des communes adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée un carrefour et un refuge pour toutes les formes de vie, du sauvage à l'humain, en étroite osmose.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, lui ont valu successivement un classement en Parc national protégeant l'héritage, en Réserve de biosphère combinant conservation et développement, et récemment en Bien du Patrimoine Mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants.

L'établissement public a élaboré avec les partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, qui va faire vivre ce triple classement dans un projet de territoire à 15 ans.

L'établissement public compte 78,5 postes (en équivalent temps plein) au 1^{er} janvier 2016.

Il possède en propre un patrimoine d'environ 15 000 m² de plancher bâti et près de 5 000 ha de terrain non bâti.

Les activités agricoles et pastorales contribuent à la préservation des milieux ouverts de haute valeur patrimoniale, de la qualité des paysages et de la biodiversité. Permettre le maintien d'une agriculture dynamique sans sacrifier la valeur écologique et patrimoniale du Parc national constitue un enjeu majeur.

Avec environ 400 exploitations agricoles, l'agriculture utilise un quart de la surface du cœur du Parc national. Sur les Causses, les cans et le Mont Lozère, l'activité agricole se maintient, voire s'intensifie. En revanche, dans les Cévennes, sur l'Aigoual et le Bougès, le déclin des activités agropastorales se poursuit.

Le Mont Lozère compte de nombreuses exploitations à dominante élevage bovin allaitant ou bovin lait, des exploitations ovin viande ou encore mixtes bovin viande/ovin viande. La dynamique d'installation est assez faible, mais du fait de l'accroissement des exploitations existantes, la pression foncière est très forte.

Sur la cause Méjean, la superficie moyenne des exploitations est passée de 380 ha à 453 ha, et l'effectif moyen des troupeaux de brebis de 199 à 341 têtes. Sur la partie orientale du Causse, l'occupation du sol correspond à des parcours (86 %), des prairies (8,5 %) et des cultures (4 %). L'élevage ovin lait alimente la production de fromages (Roquefort et Fédou) et d'agneaux légers. L'élevage ovin viande fournit des agneaux de bergerie et des agneaux à l'herbe.

Dans les vallées cévenoles et sur le Mont Aigoual, l'activité agricole a considérablement régressé au profit de la forêt. Elle ne représente plus que 15 % des surfaces sur la Vallée longue et le Calbertois. On constate néanmoins le maintien d'installations agricoles très dynamiques, souvent non aidées, de petite taille, peu liées au foncier, avec des projets de diversification comme la vente des produits de la ferme ou l'accueil touristique.

Positionnement du poste au sein du Parc national des Cévennes

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services : Connaissance et Veille du territoire / Développement durable / Accueil et Sensibilisation.

Il est présent à Florac avec son siège et sur 4 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Vallées cévenoles.

Le poste de Chargé de mission Agro-pastoralisme est à pourvoir au sein du pôle agri-environnement du service Développement durable.

Le poste est basé au siège de l'établissement, à **Florac**.

Le **service Développement durable** comprend trois pôles : Forêt / Agri-environnement / Architecture-Urbanisme-Paysage et rassemble 18 personnes dont 8 affectées à des massifs.

Il est notamment chargé de :

- la politique en matière d'eau,
- la politique en matière de chasse, de pêche et de cueillette,
- la politique agri-environnementale du parc et notamment le soutien à l'agropastoralisme (Pôle Agri-environnement),
- la politique forestière du parc (Pôle Forêt),
- la politique architecturale du parc (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- la politique en matière d'urbanisme (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- la politique de préservation des paysages (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- les travaux relatifs au patrimoine immobilier du parc (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- l'instruction et le suivi des demandes d'autorisation dans tous ces domaines.

Le **pôle Agri-environnement** est chargé de la définition et la mise en œuvre de la politique agri-environnementale et notamment le soutien à l'agro-pastoralisme.

Il rassemble une cheffe de pôle, un chargé de mission Agro-pastoralisme et quatre techniciens Agri-environnement basés sur les massifs.

Dans son domaine, il est notamment chargé de :

- l'appui des agriculteurs à l'échelle de l'exploitation et des groupements pastoraux pour la mise en œuvre des politiques de l'établissement,
- l'appui à la mise en œuvre voire la mise en œuvre d'actions territoriales dans le cadre des politiques portées ou soutenues par l'établissement,
- la sensibilisation et le suivi de l'application de la réglementation du Parc national des Cévennes en matière agricole,
- la politique de gestion des propriétés agricoles du Parc national des Cévennes,
- le pilotage de la gestion des grands canidés,
- la participation aux instances du parc, de PNF, d'IPAMAC et du réseau MAB sur les questions agricoles.

Missions

Placé sous l'autorité hiérarchique de la cheffe du pôle Agri-environnement, le chargé de mission Agro-pastoralisme assure les missions relatives à l'agro-pastoralisme et plus largement à l'élevage. Il couvre dans son domaine l'ensemble du territoire du Parc, en collaboration avec les délégués territoriaux et les techniciens agri-environnement de chaque massif.

Il est chargé de :

- l'animation et la coordination des projets agro-environnementaux notamment la mise en œuvre et le suivi des mesures agro-environnementales et climatiques,
- le pilotage des actions de l'établissement pour la structuration de la filière laine,
- le déploiement de la marque « Esprit parc national » pour les produits « viande de ruminants »,
- l'élaboration et la mise en œuvre de la politique en faveur des estives et de la transhumance,

- l'accompagnement des agriculteurs vers des pratiques plus favorables à l'environnement notamment par la réalisation d'outils méthodologiques, de référentiels et guides,
- la coordination du programme LIFE MIL'OUV jusqu'à fin 2017,
- la coordination des actions de l'établissement sur le sujet de la prédation (accompagnement des éleveurs, représentation de l'établissement...),
- l'accompagnement technique et financier de porteurs de projets en matière d'agropastoralisme,
- l'instruction des dossiers de demandes de subvention en matière de pastoralisme présentés aux instances délibératives du Parc et le suivi de leur mise en œuvre,
- la déclinaison de l'axe agricole de la charte du Parc en partenariat avec les acteurs du territoire et en lien avec la chargée de mission agri-environnement.

Pour mener à bien ses missions :

- il participe aux réunions de pôle et aux réunions de service,
- il veille à assurer une transmission régulière des informations tant à sa hiérarchie qu'aux délégués territoriaux et aux techniciens agri-environnement de chaque massif,
- il participe ou contribue aux programmes de recherches menés par le parc ou ses partenaires en matière de pastoralisme ou d'élevage,
- il participe aux instances du Parc, notamment la commission Agriculture et Forêt, de PNF, du réseau MAB.

Poste avec de nombreux déplacements sur l'ensemble du territoire du Parc, mais aussi ponctuellement à l'échelle régionale ou nationale.

Compétences recherchées

- Très bonnes compétences requises en matière de pastoralisme
- Très bonnes compétences requises en matière de prédation
- Compétences techniques requises en matière de filière laine
- Compétences techniques requises en matière de filière viande
- Compétences techniques et bonnes connaissances souhaitées de l'élevage et du fonctionnement des exploitations agricoles
- Bonnes connaissances des outils agro-environnementaux et du réseau Natura 2000
- Bonnes connaissances des liens entre agriculture et biodiversité
- Bonnes connaissances des enjeux de conservation du patrimoine naturel
- Compétences en ingénierie et animation de projets, notamment européens
- Bonnes capacités de communication, de négociation et d'animation
- Esprit d'initiative, sens des responsabilités et de l'intérêt général
- Sens de la rigueur, de l'organisation, esprit de synthèse
- Maîtrise des logiciels informatiques courants de bureautique et de SIG.

Statut, diplômes, expérience et niveau de formation souhaité

- Niveau ingénieur ou master en agronomie, environnement ou développement rural
- Expérience professionnelle significative dans le pastoralisme
- Expérience dans le domaine de l'élevage ou de l'agri-environnement
- Permis de conduire B.

Modalités de dépôt des candidatures

Les candidats adresseront une lettre de motivation, un curriculum vitae ainsi qu'un arrêté de situation administrative, **avant le lundi 11 juillet 2016 au soir.**

- **par courriel avec accusé de réception à : carine.thomas@cevennes-parcnational.fr**
- ou, le cas échéant, par courrier à l'attention de Mme la Directrice,
Parc national des Cévennes, 6 bis place du Palais 48400 FLORAC

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.

La direction convoquera les candidats sélectionnés pour les auditionner **le mardi 19 juillet 2016.**

Toute personne ayant fait acte de candidature sera informée par courriel des suites données à cet appel à candidature.

Pour toute information complémentaire s'adresser à :

M. Grégoire GAUTIER, chef du service Développement durable
04.66.49.53.69 - gregoire.gautier@cevennes-parcnational.fr

ou

Mme Céline BILLAULT, secrétaire générale,
04 66 49 53 28 - celine.billault@cevennes-parcnational.fr



Appel à candidature **Chargé de mission Architecture et Travaux / Service Développement durable**

Poste de catégorie A

Poste ouvert à compter du 1^{er} septembre 2016.

- **priorité aux fonctionnaires**, agents titulaires de catégorie A de la fonction publique de l'Etat ou de la fonction publique territoriale par voie de détachement ou de mutation.

Le Parc national des Cévennes

Le Parc national des Cévennes couvre près de 2 700 km² avec un cœur protégé habité avoisinant les 950 km². Il est réparti sur 127 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 110 sont des communes adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée un carrefour et un refuge pour toutes les formes de vie, du sauvage à l'humain, en étroite osmose.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, lui ont valu successivement un classement en Parc national protégeant l'héritage, en Réserve de biosphère combinant conservation et développement, et récemment en Bien du Patrimoine Mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants.

L'établissement public a élaboré avec les partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, qui va faire vivre ce triple classement dans un projet de territoire à 15 ans.

L'établissement public compte 78,5 postes (en équivalent temps plein) au 1^{er} janvier 2016.

Il possède en propre un patrimoine d'environ 15 000 m² de plancher bâti et près de 5 000 ha de terrain non bâti.

Le Parc national abrite une population de plus de 63 500 habitants. Leur répartition est contrastée : zones rurales à faible densité d'une part, secteurs sous influence urbaine d'autre part. Implanté dans une région peu peuplée et soumise pendant plus d'un siècle à un exode intense, le Parc connaît désormais une dynamique migratoire positive, amorcée dans les années 90.

Le cœur abrite environ 700 habitants permanents, population qui triple en période estivale sur 55 communes. Il compte 250 lieux-dits habités, 50 pouvant potentiellement être restaurés et plus d'un millier de bâtiments traditionnels d'origine agricole, certains en usage, la plupart abandonnés. Ce patrimoine exceptionnel, typique d'une longue tradition agricole du sud Lozère et des Cévennes gardoises, a été principalement façonné à partir de trois roches : le granite, le schiste et le calcaire.

Le patrimoine architectural du Parc national est protégé par une réglementation unique en France : d'une part le décret du Parc national qui fixe, notamment, le régime d'autorisation de restauration, de construction et de travaux dans le cœur du parc ; d'autre part des modalités de préconisations architecturales et paysagères. Ces « règles d'esthétiques ou art de bâtir dans le cœur » explicitent les volumes et les formes à préserver ou imiter, les matériaux à utiliser, la manière d'implanter les ouvrages linéaires ou ponctuels tels que les routes et les chemins agricoles ou forestiers, les antennes téléphoniques, etc.

L'objectif de cette réglementation est double : faire en sorte que les bâtiments restaurés conservent leur aspect originel et que les ouvrages divers préservent le caractère du paysage. L'un des enjeux des années à venir est de poursuivre la préservation de ce bâti remarquable tout en l'adaptant à deux exigences de la vie moderne : le confort et l'économie d'énergie.

Positionnement du poste au sein de l'établissement

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services : Connaissance et Veille du territoire / Développement durable / Accueil et sensibilisation.

Il est présent à Florac (siège) et sur 4 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Vallées cévenoles.

Le poste de Chargé de mission Architecture et Travaux est à pourvoir au sein du pôle Architecture-Urbanisme-Paysage du service Développement durable.

Le poste est basé au siège de l'établissement, à **Florac**.

Le **service Développement durable** comprend trois pôles : Forêt / Agri-environnement / Architecture-Urbanisme-Paysage et rassemble 18 personnes dont 8 affectés à des massifs.

Il est chargé notamment de :

- la politique en matière d'eau,
- la politique en matière de chasse, de pêche et de cueillette,
- la politique agri-environnementale, notamment l'agropastoralisme (Pôle Agri-environnement),
- la politique forestière du parc (Pôle Forêt),
- la politique architecturale du parc (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- la politique en matière d'urbanisme (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- la politique de préservation des paysages (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- les travaux relatifs au patrimoine immobilier du parc (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- l'instruction et le suivi des demandes d'autorisation dans tous ces domaines.

Le **pôle Architecture-Urbanisme-Paysage** est chargé de la définition et la mise en œuvre de la politique architecturale et urbaine et de la préservation des paysages. Il gère également les travaux relatifs au patrimoine immobilier du parc.

Piloté par le chef de service, il rassemble trois architectes, un chargé de mission Urbanisme et Paysage et un technicien Gestion du patrimoine de l'établissement.

Dans son domaine, il est notamment chargé de :

- l'application de la réglementation en cœur de parc,
- des missions d'ingénierie en externe,
- des missions d'ingénierie en interne.

Missions

Placé sous l'autorité hiérarchique du chef de service, le chargé de mission Architecture et Travaux est affecté à 3 des 4 massifs du Parc national.

Il est chargé sur chaque massif, sous le contrôle du chef de service :

- de l'instruction administrative des demandes de travaux dans le cœur du Parc national : surveillance des délais, rédaction des synthèses des avis des services pour les référents du conseil scientifique du PNC, conseils et suivis techniques avec les pétitionnaires...,
- de la rédaction des arrêtés et avis conformes à la signature du directeur de l'établissement,
- d'assurer le suivi des travaux et éventuellement les démarches de police administrative.

Deux domaines complémentaires mais différents sont concernés :

- l'architecture et le bâti (BT) : relevant en grande partie de l'administration du droit des sols (ADS) des codes de l'urbanisme et de la construction et de l'environnement,
- les infrastructures (travaux publics - TP) : routes et chemins, adductions d'eau potable, réseaux secs de téléphonies et d'électricité...

Sur l'ingénierie externe, il apportera son soutien au chef du service sur les dossiers concernant :

- la mise en valeur du patrimoine culturel bâti et paysager : contrôle, instruction, conseils techniques et suivi des demandes de subventions ; animation de la commission architecture et paysages du Parc national ; relation avec milieux interprofessionnels, bâtiments de France...
- le conseil aux collectivités et associations en matière d'urbanisme, d'architecture, de constructions, d'animations de filière...

Cette mission sera, dans un premier temps, limitée, la priorité étant donnée à l'instruction des dossiers réglementaires. Elle sera amenée à croître en 2018 car une partie des dossiers d'autorisation (notamment TP) pourra être confiée à un technicien recruté en cours d'année 2018.

Pour mener à bien ses missions :

- il participe en tant que de besoin aux réunions du service Développement durable dans un but de coordination et de mise en cohérence des interventions.
- il participe aux réunions de massif animées par le délégué territorial (1 à 2 tous les mois par massif).
- il travaille en étroite collaboration avec les autres agents des trois massifs et veille à la bonne circulation des informations.
- il veille à assurer un contact régulier avec les habitants et les partenaires dans son territoire d'intervention.

Sur sollicitation des délégués territoriaux ou techniciens des trois massifs et dans un volant de jours négociés avec son chef de service, il participe à :

- des programmes d'acquisition de données ;
- des animations pédagogiques ;
- des actions menées par le parc dans d'autres domaines que l'aménagement et les travaux.

Poste avec une composante forte de terrain, d'autonomie, de capacité décisionnelle, de conception spatiale et technique, de suivi de chantier.

Compétences recherchées

- Connaissance du droit de l'urbanisme et de l'administration du droit des sols,
- Bonnes connaissances de l'architecture rurale et de la construction en général,
- Expérience concrète de chantiers et de gestion d'équipes de travaux,
- Connaissances dans le domaine de l'environnement et de la protection de la nature,
- Capacité à gérer, suivre et coordonner des projets complexes,
- Maîtrise des logiciels informatiques de bureautique et de dessins (type Archicad),
- Bonne connaissance du monde rural notamment des activités agro-pastorales,
- Goût du contact, aisance relationnelle et de la négociation,
- Bonnes capacités rédactionnelles et aptitude au travail en équipe,
- Grande rigueur dans l'organisation et esprit d'initiative et de créativité.

Statut, diplômes, expérience et niveau de formation souhaité

- Architecte DPLG ou équivalent, avec ou sans la licence d'exercice,
- Expérience professionnelle de 10 ans minimum,
- Priorité aux titulaires de catégorie A de la fonction publique de l'Etat ou de la fonction publique territoriale, par voie de détachement ou de mutation,
- Permis de conduire B.

Modalités de dépôt des candidatures

Les candidats adresseront une lettre de motivation, un curriculum vitae, un dossier technique personnel (« book »), ainsi qu'un arrêté de situation administrative, **avant le mercredi 13 juillet 2016 au soir.**

- **par courriel avec accusé de réception à : carine.thomas@cevennes-parcnational.fr**
- ou, le cas échéant, par courrier à l'attention de Mme la Directrice,
Parc national des Cévennes, 6 bis place du Palais 48400 FLORAC

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.

La direction convoquera les candidats sélectionnés pour les auditionner **le jeudi 21 juillet 2016.**

Toute personne ayant fait acte de candidature sera informée par courriel des suites données à cet appel à candidature.

Pour toute information complémentaire s'adresser à :

M. Grégoire GAUTIER, chef du service Développement durable
04.66.49.53.69 - gregoire.gautier@cevennes-parcnational.fr

ou

Mme Céline BILLAULT, secrétaire générale,
04 66 49 53 28 - celine.billault@cevennes-parcnational.fr



LE PARC NATIONAL DE LA VANOISE PROCEDE AU RECRUTEMENT D'UN(E)

SECRETAIRE GENERAL(E)

Fonctionnaires exclusivement - Catégorie A

NATURE DU POSTE - PRISE DE POSTE

<i>Intitulé du poste</i>	Secrétaire général(e)
<i>Nature du poste (administratif, technique)</i>	- Administratif - Catégorie A - Corps d'attaché ou équivalent
<i>A pourvoir</i>	Au 1er octobre 2016 au plus tard
<i>Position administrative</i>	PNA ou détachement de 3 ans Fonctionnaires exclusivement

AFFECTATION, PRESENTATION DU SERVICE

<i>Service d'affectation</i>	Secrétariat général
<i>Missions principales du service</i>	- Assurer l'ensemble des missions supports de l'établissement: finances, gestion des ressources humaines, logistique. - Piloter le fonctionnement des instances /Accompagner le dialogue social - Être responsable de l'activité juridique et réglementaire de l'établissement
<i>Composition du service (effectif)</i>	Service composé d'un(e) responsable de pôle, d'une intendante, de deux contrôleuses de gestion, de 6 adjointes administratives et d'un adjoint technique.
<i>Positionnement agent dans l'organigramme</i>	L'agent est placé sous l'autorité directe de la directrice de l'établissement
<i>Relations fonctionnelles</i>	- Internes : relations privilégiées avec l'ensemble du personnel du siège comme des secteurs ; - Externes : relations permanentes avec les services du ministère de l'Environnement, les services du contrôle budgétaire et financier régional et de l'agence comptable ; Travail en réseau important avec Parcs Nationaux de France et ultérieurement avec l'Agence Française de la Biodiversité
<i>Résidence administrative</i>	Siège de l'établissement - Chambéry



MISSIONS ET ACTIVITES	
<i>Définition du poste: (Mission principale, objectifs du poste)</i>	<p>Le/la secrétaire général(e) organise, coordonne et supervise le fonctionnement régulier et continu des services administratifs et techniques de l'établissement.</p> <p>Il/elle intervient en interaction permanente avec les autres pôles du siège et avec les secteurs, et contribue à fluidifier les circuits internes d'information.</p> <p>Il/elle est le garant, au regard de l'établissement et des partenaires, de la cohérence et de la pertinence des actions menées par les agents du pôle en matière budgétaire, de ressources humaines et de logistique.</p> <p>Il/elle contribue à la poursuite des efforts engagés en matière de formalisation des procédures, et de recherche de moyens complémentaires à la subvention pour charge de service public de l'établissement.</p>
<i>Missions et activités du poste</i>	<p>MANAGEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encadrement direct et animation de l'équipe du SG de 10 agents , - Gestion de projets transverses (projets inter-pôles, projets à partenaires multiples, projets complexes type projets européens), - Participation au groupe de travail inter-parcs "Administration générale" - Pilotage de la mise en place de services communs aux parcs nationaux, en lien avec l'établissement « Parcs nationaux de France ». <p>BUDGET</p> <ul style="list-style-type: none"> - Référent « GBCP » pour l'établissement, - Pilotage administratif et financier d'un budget moyen de 7,4 M€, - Contrôle de gestion - mise en place de contrôles internes - mise en place et suivi des indicateurs et tableaux de bord, - Soutien à l'ingénierie financière. <p>RESSOURCES HUMAINES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion des ressources humaines pour 73 ETP et 80 ETPT, - Mise en œuvre et suivi du plan de formation, - Gestion des instances externes (conseil d'administration & bureau du CA), gestion et animation du dialogue social et des instances internes (CT, CHSCT, CCP), - Déploiement de la GPEEC, - Élaboration et suivi du DUERP et du plan de prévention des RPS. <p>JURIDIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veille réglementaire globale pour l'établissement, - Suivi de la commande publique et des conventions, - Responsabilité des dossiers juridiques et du contentieux., - Gestion de la police de l'environnement, en lien avec le référent dédié de l'établissement.
<i>Intérêt, difficultés, contraintes du poste</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Vision globale de l'action du Parc sur le territoire en raison du caractère transverse des fonctions, - Interlocuteurs et partenaires variés en interne comme en externe , - Encadrement d'une équipe de 10 personnes, - Amplitudes de travail parfois importantes - Disponibilité, - Contexte de réduction des moyens (budget et personnel) depuis 2013, - Contexte administratif en évolution avec la création de l'Agence Française de la Biodiversité



COMPETENCES REQUISES SUR LE POSTE	
<i>Savoirs (connaissances théoriques et pratiques)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Droit et procédures budgétaires et financiers - Niveau expert - Droit public général - Établissements publics - Niveau expert - Droit de la fonction publique - Niveau expert - Marchés publics & droit des contrats - Niveau maîtrise - Bureautique - Niveau maîtrise
<i>Savoir-faire (technique et méthodologique)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Encadrement direct et indirect - Gestion de projet - Pilotage de la performance - outils et systèmes - Procédures administratives et de procédures de contrôle interne
<i>Savoir-être (attitudes et comportement attendu)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Capacités d'organisation - Gestion simultanée de tâches multiples - Ouverture d'esprit - Qualités relationnelles d'écoute et de dialogue avec les collaborateurs et les partenaires - Réactivité - Aptitude à la hiérarchisation des priorités - Sens du travail en équipe / Capacité à déléguer ET à rendre compte - Intérêt pour la conduite du changement - Intérêt pour la préservation du patrimoine naturel et culturel

PROCEDURE DE RECRUTEMENT	
<i>Contact</i>	Tout renseignements peuvent être obtenus auprès de la Secrétaire générale, Marie-Gabrielle DOGUET - 04.79.62.89.66.
<i>Adresse d'envoi des candidatures</i>	<p>A adresser à l'attention de Mme la directrice du Parc national de la Vanoise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par voie postale au : 135, rue du docteur Julliard 73000 Chambéry <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - par courriel adressé simultanément à : <u>secretariat@vanoise-parcnational.fr</u> <u>marie-gabrielle.doguet@vanoise-parcnational.fr</u>
<i>Composition du dossier de candidature</i>	<p>Le dossier de candidature comprendra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - lettre de motivation - CV (mentionnant précisément corps, grade et indice) - 3 derniers compte-rendus d'entretien d'évaluation - dernière fiche de paie et fiche financière
<i>Délais - calendrier</i>	<p>Les dossiers de candidature doivent être adressés pour le 20 juin 2016 à 17h00 au plus tard.</p> <p>Les candidats retenus seront convoqués pour des entretiens le 1er juillet 2016.</p> <p>La prise de poste est attendue au plus tard le 1^{er} octobre 2016.</p>

